



Changement de garde d'enfants provisoire

Par **jojo007**, le **12/01/2009** à **18:23**

bonjour
je n'ai pas la garde de mes enfant ages de 17 et 14 ans mais je les ai a temp complet depuis le 8 octobre 2008 leur mere s'etant faite operer d'une hernie discale et est en reeducation depuis ?????(en permission le week end depuis mi decembre sans degner voir ces enfants);elle refuse de me dire jusqu'a quand elle est en arret, difficile pour moi de m'organiser professionnellement . Je ne paye plus la pension alimentaire depuis cette date (08/10). j'aimerais savoir si au moins j'ai droit au versement d'une pension alimentaire de leur mere et s'il est possible de recuperer les sommes versees par la caf .rnmerci de votre reponse